



## ZONE DE DISTRIBUTION : MOUANS SARTOUX

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en sulfates ponctuellement élevées. Sa consommation est déconseillée aux enfants en bas âge, aux femmes enceintes et aux personnes âgées ou présentant des pathologies chroniques par l'arrêté préfectoral 2023-344 du 11/05/2023 (toujours en vigueur à la date d'édition de la présente fiche). Des travaux sont en cours pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.  
Aucun dépassement des limites réglementaires pour le composé "AMPA" en 2024 (produit de dégradation du glyphosate).  
Un dépassement unique de la somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS) a été observée, le suivi renforcé mis en place par l'ARS n'en a pas mis d'autre en évidence.  
L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

**B**

- A** : Eau de bonne qualité
- B** : Eau de qualité convenable
- C** : Eau de qualité insuffisante
- D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est mixte.

Elle fait l'objet d'un traitement pour lequel Eaux de Mouans mène des travaux d'amélioration pour mieux éliminer les résidus de pesticides

Votre réseau alimente de façon permanente 9628 personnes sur 1 commune (MOUANS-SARTOUX). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MOUANS-SARTOUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MOUANS-SARTOUX » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **25**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A** Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **6,31 mg/L**  
Valeur maxi : **16 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **17**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **176**  
Valeur maxi : **0,039 microgramme/L**

#### TURBIDITÉ

**A** Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **25**  
Valeur maxi : **0,81 NFU**

#### SOMME DE 20 PFAS

**B** De bonne qualité en moyenne, ponctuellement de mauvaise qualité

Les "PFAS" désignent différentes substances d'origine industrielle et utilisées dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **0,0297 microgramme/L**  
Valeur maxi : **0,149 microgramme/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **34 °f**  
Valeur maxi : **50,3 °f**

#### SULFATES

De bonne qualité en moyenne, ponctuellement de mauvaise qualité

Élément d'origine naturelle pouvant présenter un effet laxatif et favorisant la corrosion des canalisations métalliques. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **25**  
Valeur moyenne : **135 mg/L**  
Valeur maxi : **320 mg/L**

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 01/05/2025

UDI 006000108

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres disposant d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux réseaux intérieurs ne sont pas utilisés, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée. Les données des 5 dernières années peuvent être utilisées en l'absence de données récentes.